



© FR

# Le CNRD & les productions collectives

Géraldine willems Pfa

2020-2021

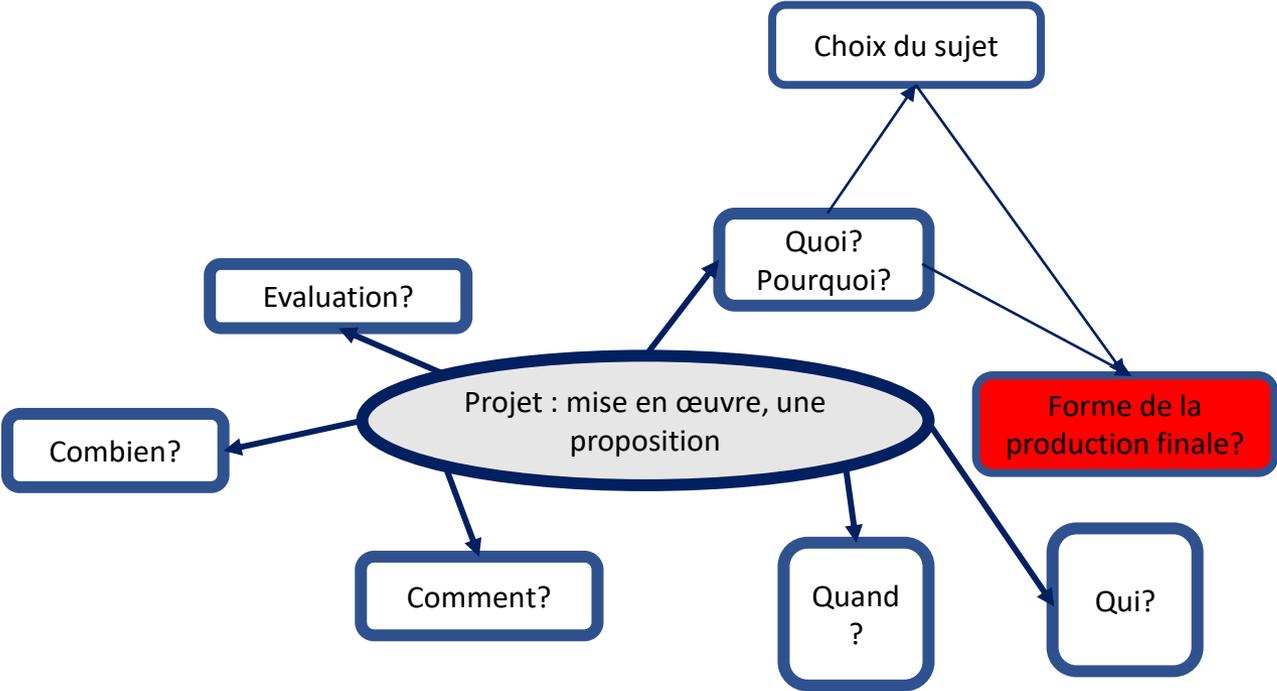


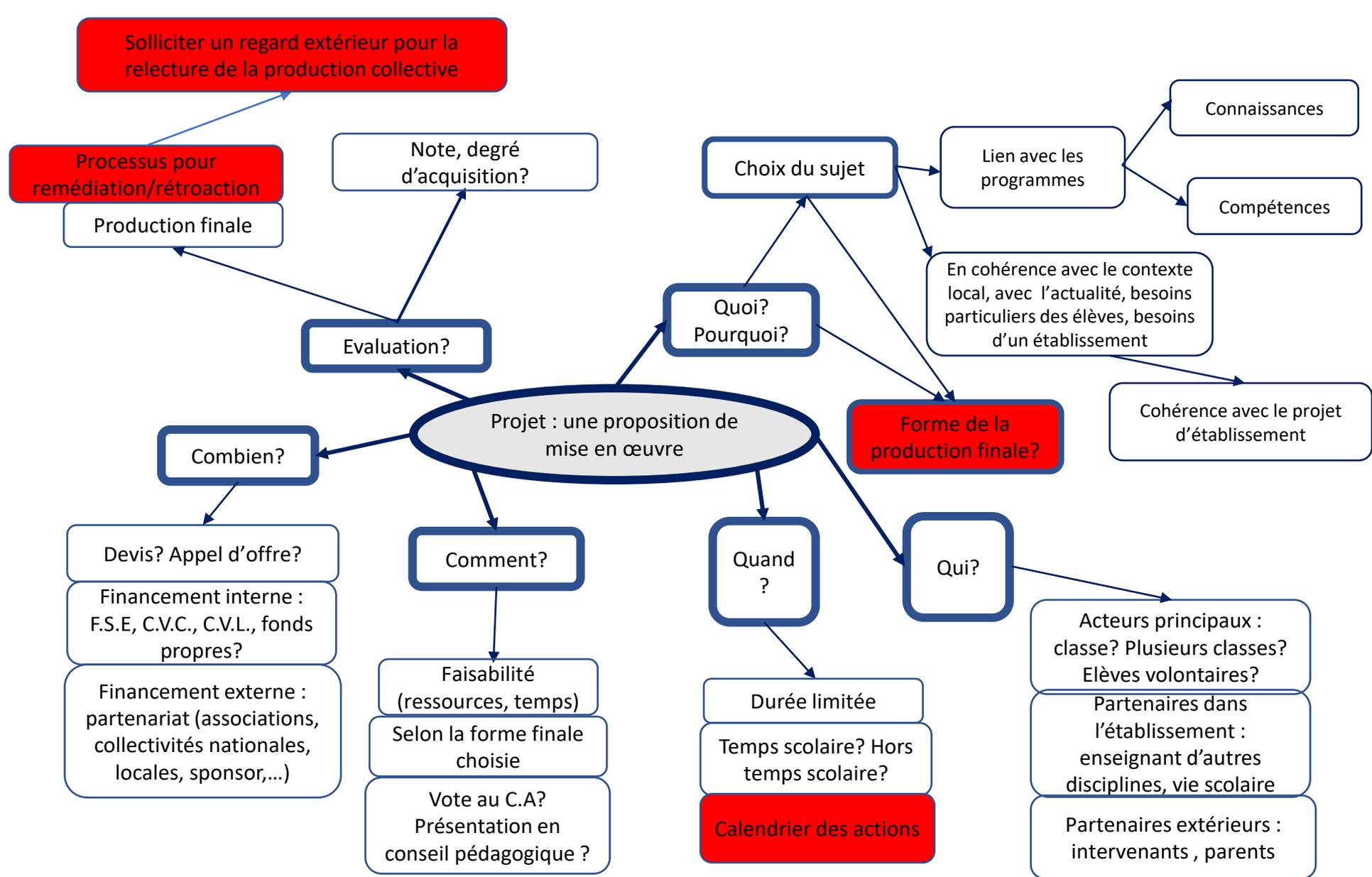
# Le CNRD : un projet

Choix de la production collective

Choix de la production individuelle

Fiche-projet/professeurs/élèves





Solliciter un regard extérieur pour la relecture de la production collective

Processus pour remédiation/rétroaction

Production finale

Note, degré d'acquisition?

Evaluation?

Projet : une proposition de mise en œuvre

Combien?

Devis? Appel d'offre?

Financement interne : F.S.E, C.V.C., C.V.L., fonds propres?

Financement externe : partenariat (associations, collectivités nationales, locales, sponsor,...)

Comment?

Faisabilité (ressources, temps)

Selon la forme finale choisie

Vote au C.A? Présentation en conseil pédagogique ?

Quand ?

Durée limitée

Temps scolaire? Hors temps scolaire?

Calendrier des actions

Forme de la production finale?

Choix du sujet

Lien avec les programmes

Connaissances

Compétences

En cohérence avec le contexte local, avec l'actualité, besoins particuliers des élèves, besoins d'un établissement

Cohérence avec le projet d'établissement

Qui?

Acteurs principaux : classe? Plusieurs classes? Elèves volontaires?

Partenaires dans l'établissement : enseignant d'autres disciplines, vie scolaire

Partenaires extérieurs : intervenants, parents



# Les productions collectives



S'appuyer sur le règlement du concours :  
[Formats imposés](#)



Document de présentation rédigé obligatoire depuis  
2018-2019



# Les productions collectives

Les attentes du jury

Préalables

Respect des normes  
imposées

mise à disposition du support  
numérique et du document de  
présentation rédigé



# Les productions collectives

## Les attentes du jury



Mobilisation des connaissances



Qualité de la présentation

Qualité de l'expression

Qualité de l'argumentation



Originalité du projet



Qualité de la conception du projet



# Les productions collectives

## Les attentes du jury



Réflexion civique des candidats : en quoi le travail mené m'a permis, moi élève, une meilleure appropriation des droits de l'Homme, des valeurs de la République ?



Explicitation de la démarche dans le document de présentation rédigé



Voir l'implication des élèves



## Le jury



Trois niveaux de jury

départemental

académique

national



Travail en binômes & recours à des grilles d'appréciation partagées

# L'obligation d'un document d'accompagnement : le document de présentation rédigé



Ce que nous dit le [règlement...](#)



Des exemples de document de présentation rédigé



Le document de présentation rédigé  
Que retenir de ces 3 exemples?



Forme ?

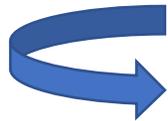
Contenu?



# Le document de présentation rédigé



Pas de modèle



simplicité



Clarté



Faire un sommaire



Rédigé par les élèves

Possible contribution des enseignants impliqués, des éventuels intervenants, des partenaires



# Le document de présentation rédigé

Dans le fond...



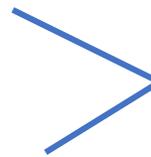
Permettre l'identification de l'équipe



Qui sont les candidats?



Qui sont les professeurs?  
Les partenaires?...



Décrire le rôle de chacun



Montrer, témoigner de la motivation des candidats



# Le document de présentation rédigé



Témoigner du « chemin parcouru » pour montrer la démarche des élèves

Ou Comment est né, s'est développé et a abouti le projet?



Aborder les avancés clés du travail



Exprimer les difficultés rencontrées



Rendre compte des temps forts : rencontre avec un témoin, visite d'un musée, des archives,...



# Le document de présentation rédigé



Comment faire?

Activités photographiées, filmées

Rencontres filmées

Rendez-vous importants enregistrés



Constituer un journal de bord papier ou numérique (Folios)



Y puiser des ressources pour élaborer le document de présentation rédigé



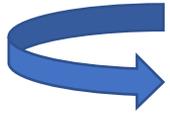
Renseigner chaque élément : date, lieu, légende et un petit commentaire personnel



Rendre responsables 2 élèves, tous les 15 jours en alternance



# Le document de présentation rédigé



Affirmer sa rigueur scientifique :  
Mentionner les ressources utilisées : bibliographie,  
sitographie, filmographie...;  
les sources : mention et provenance



Inscrire le CNRD dans le parcours scolaire : qu'est-ce-que  
la participation au CNRD m'a apporté, en tant qu'élève?



# Le document de présentation rédigé

## Points de vigilance



Être en cohérence avec la production collective



Penser son élaboration en parallèle à la production



**Au final**

Objectif : enrichir et documenter le point de vue des correcteurs

Le document de présentation est une aide à l'évaluation de la production collective



- - Des travaux collectifs, 2 élèves au minimum
- - Des attendus spécifiques dans la production-> Voir [règlement du CNRD 2020-2021](#)
- [Types de travaux](#)
- Pour les travaux collectifs des deuxième et quatrième catégories, les candidats peuvent réaliser :
- - soit un **ouvrage** (mémoire illustré ou non par des documents iconographiques, journal, bande dessinée, etc.), prenant la forme d'un dossier manuscrit, imprimé ou stocké sur un support numérique, impérativement accompagnée d'un document de présentation rédigé sur le même type de support ;



- soit une **présentation numérique interactive** (diaporama, livre numérique, site internet, webdoc, etc.), comprenant des textes, des images et/ou des vidéos, impérativement accompagnée d'un document de présentation rédigé (l'ensemble des documents étant stocké sur un support numérique) ;
- soit un **film ou un document sonore**, impérativement accompagné d'un document de présentation rédigé (l'ensemble des documents étant stocké sur un support numérique) ;
- soit une **production destinée à être exposée et éventuellement manipulée** (panneaux d'exposition, jeux de société, diorama, œuvre artistique, etc.), éventuellement complétée par des documents sur support numérique et impérativement accompagnée d'un document de présentation rédigé (manuscrit, imprimé ou sur support numérique).



## Contraintes formelles

Les candidats doivent respecter avec la plus grande vigilance les règles suivantes. Les travaux ne respectant pas ces dispositions seront écartés par les jurys.

### Données sur supports numériques

Le seul support de **données numériques** accepté est la **clé USB**. Le matériel transmis au jury doit être en parfait état de fonctionnement. Les candidats doivent utiliser des formats de fichiers courants pouvant être lus sur la plupart des ordinateurs sans nécessiter l'installation de logiciels spécifiques.

La totalité des fichiers composant le projet ne doit pas occuper un espace de stockage supérieur à **un gigaoctet**.



## Création d'un site internet

Les candidats ayant choisi de réaliser un **site internet** doivent présenter au jury une version sur **support numérique** qui ne doit pas différer de la version en ligne.

## Durées des vidéos et des documents sonores

Lorsque le travail des élèves est **exclusivement constitué d'une vidéo ou d'un document sonore**, sa durée ne doit pas excéder **20 minutes** (générique inclus).

Lorsque le travail des élèves est **illustré par des vidéos ou des documents sonores**, la durée totale de **l'ensemble de ces enregistrements** ne doit pas excéder **10 minutes**.

## Dimensions des travaux

Il est demandé aux candidats, pour des raisons matérielles liées au transport et à la conservation des travaux (fragilité, sécurité, etc.), de faire en sorte que ces derniers, une fois emballés pour expédition, ne dépassent pas, chacun, le format maximal suivant :

- chacune des dimensions du colis (longueur, largeur et hauteur) **ne doit pas dépasser 50 cm** ;
- le poids du colis ne doit pas dépasser **10 kg**.

Toute réalisation (œuvre artistique, diorama, exposition...) dont les dimensions ou le poids entraîneraient un dépassement de l'une de ces deux limites doit être **filmée ou photographiée**. Seules ces vidéos ou ces photos, accompagnées d'un document de présentation, seront transmises au jury.



## 5-3 – Respect de la propriété intellectuelle et du droit à l'image

Les **légendes et les sources** de tous les documents (textes, photos, réalisations artistiques, cartes, extraits sonores ou vidéos, etc.) figurant dans les productions des élèves doivent être **explicitement mentionnées**.

Les jurys se montreront attentifs au respect de cette consigne.

Par ailleurs, les candidats doivent obtenir une **autorisation écrite de chaque personne interviewée**. Un modèle d'autorisation est téléchargeable sur le site Eduscol, à l'adresse suivante :  
<http://eduscol.education.fr/cnrd>.



- - Des travaux collectifs, 2 élèves au minimum
- - Des attendus spécifiques dans la production-> Voir **règlement du CNRD 2019-2020**
- Types de travaux
- Pour les travaux collectifs des deuxième et quatrième catégories, les candidats peuvent réaliser :
- - soit un **ouvrage** (mémoire illustré ou non par des documents iconographiques, journal, bande dessinée, etc.), prenant la forme d'un dossier manuscrit, imprimé ou stocké sur un support numérique, **impérativement accompagné d'un document de présentation rédigé** sur le même type de support ;



- soit une **présentation numérique interactive** (diaporama, livre numérique, site internet, webdoc, etc.), comprenant des textes, des images et/ou des vidéos, **impérativement accompagnée d'un document de présentation rédigé** (l'ensemble des documents étant stocké sur un support numérique) ;
- soit un **film ou un document sonore**, **impérativement accompagné d'un document de présentation rédigé** (l'ensemble des documents étant stocké sur un support numérique) ;
- soit une **production destinée à être exposée et éventuellement manipulée** (panneaux d'exposition, jeux de société, diorama, œuvre artistique, etc.), éventuellement complétée par des documents sur support numérique et **impérativement accompagnée d'un document de présentation rédigé** (manuscrit, imprimé ou sur support numérique).



